

Dossier 7B : plan de mesures correctives de l'évaluation des animaux

<b>Nom de la ferme</b>	No de producteur :
------------------------	--------------------

Détails du plan de mesures correctives

Résultats de l'évaluation des bovins <b>zone rouge/rouge foncé</b>	<input type="checkbox"/> Cote d'état de chair	<input type="checkbox"/> Évaluation des jarrets	<input type="checkbox"/> Évaluation des genoux	<input type="checkbox"/> Évaluation du cou	<input type="checkbox"/> Mobilité
Quelles sont la ou les cause(s) fondamentale(s) du ou des problème(s) ?					
Quelles mesures correctives seront mises en place pour résoudre la (ou les) cause(s) du (ou des) problème(s) ? <i>(Ex : ce qui sera fait et quand/à quelle fréquence)</i>					
À partir de quand des améliorations devraient être observables ? <i>(Ex : nbr de jours, semaines ou mois)</i>					
Comment sera évaluée l'efficacité des mesures correctives mises en place ? <i>(Ex : ce qui sera observé, nbr d'animaux, fréquence de suivi, etc.)</i>					
<b>Nom et signature du propriétaire</b>	Nom :	Signature :	Date :		
<b>Nom et signature du professionnel du secteur laitier</b> (médecin vétérinaire ou agronome seulement)	Nom :	Signature :	No de permis :	Date :	

Tous les éléments du tableau  
sont **OBLIGATOIRES**

**RAPPEL**

Un résultat dans la zone rouge foncé entraîne un cycle d'évaluation de 12 mois. Trois résultats consécutifs dans la zone rouge foncé pour la même mesure entraîneront le retrait de l'accréditation, qui peut intervenir dans un délai de moins de trois ans.